

## Que faire pour participer à leur préservation ?

- Eviter le dérangement lors des activités d'escalade.
- Faire demi-tour ou éviter de passer à proximité quand une fissure ou autre, est occupée par une ou des chauves-souris.
- Limiter les purges sur les falaises, les fissures constituant des habitats pour les chauves-souris.
- Conserver des falaises naturelles, sans aucune activité.
- Localiser les gîtes potentiels et les conserver ou les contourner à certaines périodes.
- Informer les utilisateurs, par une charte de bonnes pratiques ou d'utilisation des voies.
- Concentrer les nouvelles voies sur les parois déjà équipées et dédiées à l'escalade et éviter d'en ouvrir sur des sites vierges.
- Avant d'équiper, s'assurer de l'absence de chauves-souris sur le tracé de la nouvelle voie, en vérifiant les fissures, la présence de guano et en repérant les cris souvent audibles émis par les animaux en fissures.
- Préférer les parois inclinées positivement et non en surplomb (beaucoup plus favorables à l'installation des chauves-souris).
- Fermer éventuellement certaines voies durant une période de l'année.
- Contacter le CREN-GCMP si des chauves-souris sont repérées dans un gîte.

## Les types de falaises



Favorables aux chauves-souris	Défavorables aux chauves-souris
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan incliné à la verticale ou en négatif</li> <li>- Peu, voire pas végétalisées</li> <li>- Excentrées des voies déjà aménagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan incliné en positif</li> <li>- Végétalisées avec accumulation de matière</li> <li>- Avec des voies fréquentées</li> </ul>
Fissures	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Profondes,</li> <li>- De tous types, mais remontantes</li> <li>- Propres et non «habitées»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superficielles</li> <li>- Descendantes (infiltration d'eau et accumulation de matière)</li> <li>- Présence d'araignées, de guêpes</li> </ul>

## Que faire si je trouve une chauve-souris ?



- Si c'est au cours d'une escalade, faire demi-tour ou contourner le gîte occupé, si possible le signaler au CREN-GCMP,
- Si c'est un animal blessé, le ramasser AVEC DES GANTS et appeler aussitôt le CREN-GCMP.

## Où trouver d'autres informations sur les chauves-souris ?

### Quelques textes de référence

- « Etude chiroptérologique » Annexe 9 du rapport d'étude de l'Association des Naturalistes de l'Ariège sur l'« ESCALADE et BIODIVERSITE » (ANA/GCMP - février 2007) accessible sur : <http://www.ariegenature.org/>

- Document d'objectifs de la Zone Spéciale de Conservation « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » (Biotope - octobre 2005) accessible sur : <http://www3.midi-pyrenees.equipement.gouv.fr/>

**Des fiches techniques et plaquettes complémentaires** sont accessibles sur : <http://cren-mp.org/>

### Quelques ouvrages généralistes

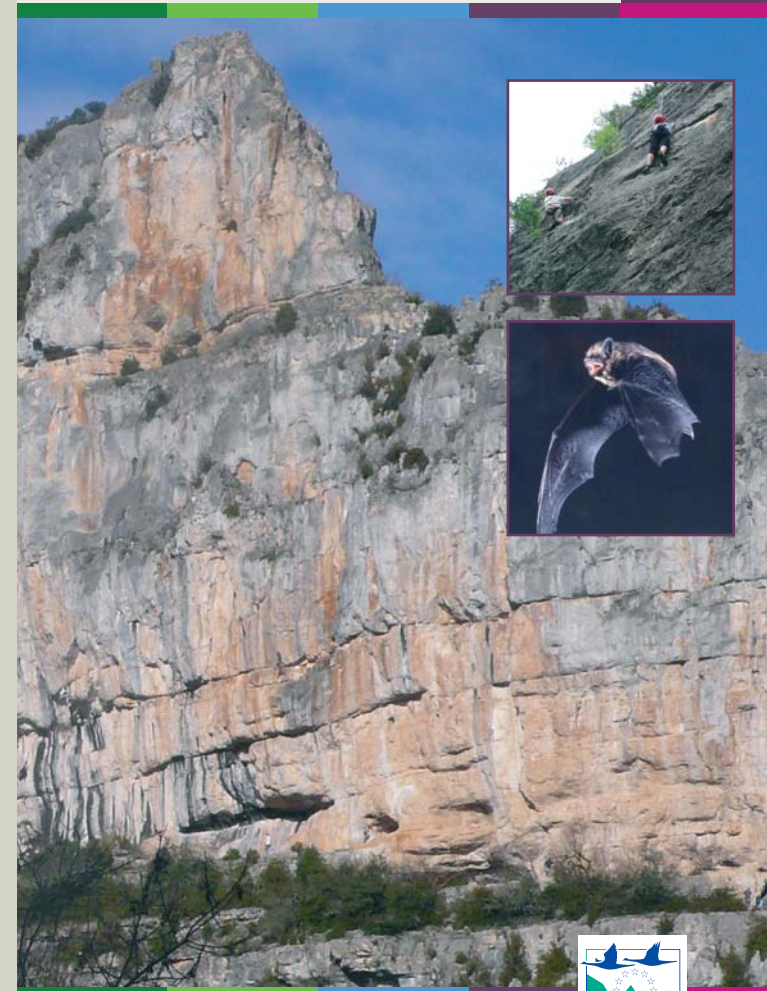
- Arthur L. & Lemaire M. - 1999 - Les chauves-souris, maîtresses de la nuit - Delachaux et Niestlé - 265 p.
- Schober W. & Grimmberger E. - 1991 - Guide des chauves-souris d'Europe - Delachaux et Niestlé - 223 p.
- Dietz C. Helversen O. von & Nill D. - 2009 - Encyclopédie des chauves-souris d'Europe et du Maghreb - Delachaux et Niestlé - 399 p.

## Qui contacter ?

**Le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées (CREN-GCMP)**  
 Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées,  
 1 impasse de Lisieux, BP 43053, 31025 TOULOUSE Cedex 3  
 Tél. : 05.81.60.81.90 - Fax. : 05.81.60.81.91  
 ENMP@espaces-naturels.fr - <http://cren-mp.org>



# Les falaises, des gîtes pour les chauves-souris



Réseau Natura 2000, site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »





## Un constat inquiétant : le déclin des populations européennes de chauves-souris !



Les chauves-souris sont des petits mammifères volants et insectivores, protégés depuis 1976. Sur les 34 espèces qui vivent sur le territoire métropolitain français, 26 sont présentes en région Midi-Pyrénées. Les gorges de l'Aveyron en hébergent 19, dont 8 inscrites en annexe 2 de la Directive Habitats-Faune-Flore. Elles subissent la pression de l'homme et voient leurs populations diminuer d'année en année.

■ Les raisons directes : collision avec des véhicules, des trains, des éoliennes, empoisonnement par des pesticides (traitement des cultures et traitement des charpentes), destruction de gîtes (grottes, bâtiments, arbres creux...), émergence de pathogènes et parasites,

■ Les raisons indirectes : altération des zones de chasse (haies, prairies, forêts...), diminution des ressources alimentaires (insecticides...), modifications et/ou dérangements répétés dans les gîtes de mise bas et d'hibernation.

En falaise, l'escalade peut avoir un impact sur certaines espèces de chauves-souris. L'aménagement des voies, notamment par la purge et le passage répété des grimpeurs, peuvent causer des dérangements voire des destructions de gîtes, par décollement d'écaillles et de fissures.

## Pourquoi cohabiter en falaise ?

Les chauves-souris utilisent les falaises comme gîte de repos, de mise bas, voire d'hibernation pour certaines. Une cohabitation harmonieuse permettrait de maintenir des colonies de reproduction, d'hivernage et de transit dans les falaises des gorges de l'Aveyron.

■ Les intérêts à cohabiter :

- pour les chauves-souris : ces espèces protégées sont fragiles.
- pour l'homme : les chauves-souris sont des auxiliaires de culture non-négligeables, elles participent à la régulation des populations d'insectes.



## Quelles sont les principales espèces qui fréquentent les falaises des gorges de l'Aveyron ?

Sur neuf espèces susceptibles de fréquenter les falaises des gorges de l'Aveyron, deux sont véritablement inféodées à ce milieu : le Molosse de Cestoni et le Vespère de Savi.



### ■ Le Vespère de Savi (*Hypsugo savii*)

De par sa petite taille, cette chauve-souris peut se faufiler dans les moindres fissures des bâtiments, des grottes ou des falaises, auxquelles elle semble très liée.

Ses gîtes privilégiés sont les fissures, fentes et trous, y compris de très petite taille, contrairement au Molosse de Cestoni qui a besoin de plus d'espace.

L'impact des grimpeurs et des aménagements est sans doute faible pour cette espèce mais la découverte d'une colonie sur une voie doit être prise en compte, quant à sa fréquentation.

### ■ Le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*) :

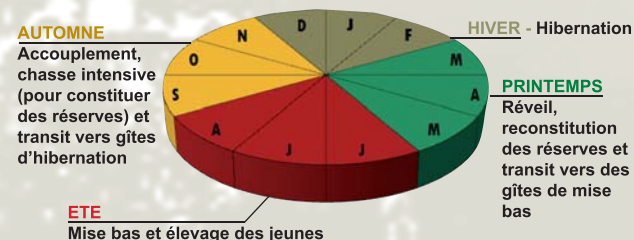
Cette chauve-souris affectionne les milieux karstiques (falaises, gorges) avec des colonies dans les fentes des rochers (gaufres de roche se décollant de la paroi, écaillles) et crevasses (fissures horizontales) et entrées de grottes.

Son gîte est parfois sur les voies des grimpeurs, mais les écaillles fragiles et dangereuses ne peuvent maintenir les « spits » (points d'ancrage) et risqueraient d'entraîner la chute du grimpeur, de ce fait elles sont enlevées. Devant le faible nombre de colonies existantes (et connues), il convient de prévoir des mesures de conservation sur les parois non aménagées et surtout de réguler la fréquentation de celles déjà exploitées.



## A quelles périodes fréquentent-elles les falaises ?

Toute l'année, pour l'hibernation, la mise bas, les périodes de transit et le regroupement automnal pour les accouplements.



## Quels sont leurs gîtes ?



Elles utilisent les fissures, les trous et se faufilent derrière les plaques ou écaillles rocheuses.

## Quels sont les indices de présence ?

- Le guano : il ressemble beaucoup aux crottes de souris... mais il s'effrite à la moindre pression, car il n'est constitué que de fragments d'insectes !
- Les restes de repas : principalement des ailes de papillons, des pattes d'opilions,
- Les cadavres de chauves-souris,
- Les cris liés au dérangement ou à la simple communication entre les individus en période d'activité,
- Le contact visuel...

Lors d'un parcours, si la présence de chauves-souris est avérée, l'idéal serait d'avertir un spécialiste pour tenter d'identifier l'espèce et connaître l'intérêt du gîte découvert. Selon le cas, une interdiction temporaire ou un détournement de la voie peut s'avérer nécessaire. Dans le cas de grosses colonies, des solutions de conservation devront être mises en œuvre. (Etude « Escalade et Biodiversité » ANA/GCMP 2007)